

COMMENT JOINDRE Wafa ASSURANCE ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, Wafa Assurance reste à vos côtés à travers plusieurs points de contact.

- Service téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 19h : 05 22 54 55 55/ 05 22 54 55 56/ 05 29 02 00 30
- E-mail : consultation@wafaassurance.co.ma
- Site Web : <https://www.wafaassurance.co.ma>
- Service d'assistance pour votre assurance Automobile 24h/24 et 7j/7 : 080 200 33 33 Wafa Assurance vous recommande de privilégier les contacts à distance et d'appliquer les gestes barrières afin de limiter la propagation du COVID-19 !

COMMENT JOINDRE MON AGENT Wafa ASSURANCE ?

Afin de limiter le risque de propagation du COVID-19, chacun de nos agents a choisi d'adapter son mode de fonctionnement afin de vous servir dans les meilleures conditions :

- Accès à l'agence sur RDV
- Travail en horaire continu
- Service exclusivement à distance à travers le téléphone et E-mail

Nous vous invitons à contacter votre agent Wafa Assurance afin d'avoir plus d'informations sur son mode de fonctionnement durant cette période exceptionnelle.

COMMENT DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service la Prise En Charge « Maladie » à distance.

Il vous suffit de numériser, à travers votre téléphone ou scan, vos documents et de les envoyer par e-mail à la cellule dédiée à cet effet : PECMaladie@wafaassurance.co.ma

Pour plus d'informations, le Centre de Relation client Wafa Assurance est à votre service : Consultation@wafaassurance.co.ma

COMMENT DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE ACCIDENT DE TRAVAIL ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service, en cas d'accident de travail, la demande de prise en charge ainsi que la demande d'accord médical à distance.

Il vous suffit de numériser, à travers votre téléphone ou scan, vos documents et de les envoyer par e-mail à la cellule dédiée à cet effet : PECAT@wafaassurance.co.ma

Pour plus d'informations, le Centre de Relation client Wafa Assurance est à votre service !

COMMENT DECLARER UN SINISTRE AUTO MATERIEL ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service une plateforme dédiée de déclaration de sinistres Auto matériels

- Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h à 14h sur le numéro 05 22 54 55 54
- Par e-mail : SinistreAuto@wafaassurance.co.ma

Pour plus d'informations, le Centre de Relation client Wafa Assurance est à votre service : Consultation@wafaassurance.co.ma

AVEZ-VOUS BESOIN D'INFORMATION SUR VOTRE SINISTRE AUTO MATERIEL ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service plusieurs solutions pour suivre l'avancement de votre dossier sinistre Auto matériel à distance :

- L'application My Wafa que vous pouvez télécharger sur Play Store
- Une plateforme dédiée que vous pouvez joindre sur le numéro : 05 22 54 55 54, ou par e-mail: SinistreAuto@wafaassurance.co.ma
- Le contact de votre intermédiaire de préférence par téléphone ou par e-mail Pour plus d'informations, le Centre de Relation Client Wafa Assurance est à votre service: Consultation@wafaassurance.co.ma

LES SALARIES EN TELETRAVAIL SONT-ILS ASSURES L'ACCIDENT DE TRAVAIL ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les déplacements, plusieurs entreprises ont mis leurs salariés en télétravail. Nous portons à votre connaissance que les salariés en télétravail sont assurés contre les accidents de travail. Pour tout complément d'information, le Centre de Relation client Wafa Assurance est à votre service: Consultation@wafaassurance.co.ma

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE CONCILIATION EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service, en cas d'accident de travail, la demande de conciliation à distance. Il vous suffit de numériser, à travers votre téléphone ou scan, vos documents et de les envoyer par e-mail à l'adresse mail dédiée à cet effet: conciliation@wafaassurance.co.ma

Pour plus d'informations, le Centre de Relation client Wafa Assurance est à votre service : consultation@wafaassurance.co.ma

SOUHAITEZ-VOUS AVOIR DES INFORMATIONS SUR VOTRE DOSSIER SINISTRE « AUTO CORPOREL » ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service une cellule dédiée pour vous informer sur le traitement de votre dossier sinistre « Auto Corporel ». Il vous suffit d'envoyer votre demande d'information sur l'adresse mail suivante : AccidentCorporel@Wafaassurance.co.ma

VOULEZ-VOUS AVOIR DES INFORMATIONS SUR VOTRE SINISTRE « HABITATION » ?

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, et afin de limiter les risques liés aux déplacements des assurés, Wafa Assurance met à votre service une cellule dédiée pour répondre à vos questions relatives aux sinistres Habitation. Vous pouvez envoyer votre demande d'information, en précisant votre numéro de contrat ainsi que la date du sinistre, à l'adresse mail suivante : SinistreHabitation@Wafaassurance.co.ma